

Semaine du 14 au 20
octobre 2013

En une

- **Emplois d'avenir : un engagement de qualité des Missions Locales**

Page 2

- **Emplois d'avenir : enquête auprès des acteurs**

Pages 3 / 4

- **Actu partenaires**
- **Du côté des Missions Locales**
- **L'UNML vous représente**
- **Offre d'emploi**

**Retrouvez-nous
aussi sur Facebook**

INFO HEBDO édité par l'UNML
61 rue Pierre Cazeneuve - 31200 Toulouse
Tél. : 05 34 42 23 00 - Fax : 05 61 47 21 07
accueil@unml.info - www.unml.info

Directeur de la publication :
Jean-Patrick Gille

Comité de Rédaction :
Sophie Buquet-Renoulaud, Annie Capiaux,
Patricia Martin, Serge Kroichvili.

Création - conception - rédaction :
Audrey Lemaire

Collaboration à ce numéro :
Mission Locale de Cosne-sur-Loire

Distribution par mail :
com@unml.info

Emploi d'avenir : un engagement de qualité des Missions Locales

La forte mobilisation du réseau des Missions Locales en faveur du développement des emplois d'avenir, durant ces derniers mois, a porté ses fruits, le cap des 50 000 recrutements ayant été atteint fin août, dont 13% dans le secteur marchand. Moins de 4% des contrats ont été arrêtés.

L'exigence de qualité du dispositif a de plus été maintenue. Ainsi, près de 9 jeunes sur 10 recrutés n'ont pas le bac et la moitié d'entre eux n'a pas de diplôme. 16,1% des jeunes habitent un quartier populaire et 13,8% un territoire en revitalisation rurale.

Afin d'accompagner cette dynamique plusieurs pistes d'actions issues d'observations de terrain ont été proposées par le comité de pilotage national du déploiement des emplois d'avenir.



emplois d'avenir

L'objectif est de concrétiser au mieux les opportunités de recrutement du dernier trimestre 2013 en maintenant les ambitions du dispositif telles qu'elles ont été déjà mises en œuvre par le réseau des Missions Locales et qui concernent tant le ciblage du public cible, les jeunes n'ayant pas le bac que l'accompagnement en emploi et la formation des jeunes.

Les Missions Locales après un engagement important, continuent à mobiliser les moyens pour faire face au double défi que représentent la très forte montée en charge des recrutements et la nécessité d'accompagner des volumes croissants de jeunes en emploi.

L'accompagnement dans l'emploi est un enjeu essentiel de la réussite des emplois d'avenir, notamment pour construire avec le jeune un parcours de formation et d'emploi adapté à ses besoins et à ses projets.

Par exemple, le contact avec un conseiller de la Mission Locale été mis en place pour 67,5 % des jeunes en emploi d'avenir au cours du premier mois pour vérifier, avec le jeune et l'employeur, que la prise de fonction se déroule correctement.

A l'issue du 1^{er} trimestre dans l'emploi, 75,4% des jeunes ont eu un entretien avec un référent de la Mission Locale dans les 3 premiers mois, pour échanger avec l'employeur sur la mise en œuvre du plan de formation, notamment quand un délai a été jugé nécessaire lors du recrutement ou sur le démarrage effectif de la formation en cas de formalisation dès la conclusion de l'emploi.

L'accompagnement des employeurs, en articulation avec les financeurs de formation est également un engagement important pour leur proposer une aide à l'élaboration du plan de formation, à la recherche de financements de la formation, ou à l'organisation du temps de travail du jeune et du temps de formation.

Les Missions Locales devraient se voir doter de moyens supplémentaires en 2014, pour réussir la montée en charge du programme, notamment pour qu'elles continuent à accompagner les parcours des jeunes qui ne sont pas en emplois d'avenir.

Emplois d'avenir : enquête auprès des acteurs

Le 9 octobre dernier, "Recherche et Solidarités" a publié son enquête menée auprès des opérateurs et facilitateurs concernant les emplois d'avenir. Cette dernière avait été commanditée par l'Association des Régions de France avec le soutien du Ministère du travail. Voici les principaux enseignements pour la partie qui concerne les Missions Locales.

Cette enquête anonyme, qui s'est déroulée en ligne du 6 au 27 juin 2013, a permis de recueillir les réponses de 220 représentants de Missions Locales et 68 d'agences Cap Emploi, réparties sur tout le territoire, dont les DOM.

Le préambule précise que *"les résultats [...] sont à considérer comme la position des répondants, en juin 2013, dans une dynamique enclenchée et observée depuis le début de l'opération"*.

Les principaux résultats

Les questions se répartissaient en 7 thèmes :

"Votre niveau d'information et celui de vos interlocuteurs"

- 95 % des Missions Locales estiment disposer de l'information utile, dans toutes ses dimensions.
- 84% pensent que les responsables concernés des collectivités territoriales disposent de l'information utile contre 70% pour les associations.

L'identification des employeurs associatifs potentiels

- 47% des structures visent toutes les associations.
- 49% reçoivent régulièrement des offres proposées par des associations même si 33% des Missions Locales indiquent ne pas avoir pas les moyens d'évaluer les potentialités des associations à accueillir un jeune
- 68% des responsables d'associations sont ouverts, mais évoquent surtout des difficultés financières pour recruter.

L'identification des collectivités, employeurs potentiels

- 87% des Missions Locales prennent directement et de façon spontanée contact avec les collectivités, parfois en lien avec un autre opérateur (40%) ou la cellule opérationnelle (35%). Elles sont très peu nombreuses à regretter un défaut de coordination dans cette démarche de contacts.

L'identification des jeunes potentiellement concernés

- L'origine des jeunes pris en compte par les Missions Locales est très diversifiée : en premier lieu à partir de ceux qu'elles connaissent (77%)*, mais aussi à partir des propositions que font des associations et des collectivités (56%)*. Et ceci est très important, dans la mesure où la connaissance réciproque, entre un jeune et un employeur potentiel est un atout majeur, tout particulièrement concernant le secteur associatif.
- 69% des jeunes se montrent réceptifs et intéressés.



La mise en relation entre les jeunes et les employeurs

- 53% des répondant ont du adapter leurs méthodes, compte tenu des particularités du dispositif.
- 83% jugent que les contacts sont bons entre les jeunes et les associations, contre 73% pour les collectivités et 70% pour les employeurs potentiels.

La conception et la mise en oeuvre des plans de formation

- 73% des Missions Locales souhaitent un renforcement de l'ingénierie de formation et de l'offre spécifique mises en place par le conseil régional
- Seules 24% considèrent que les formations financées par les OPCA correspondent à peu près aux besoins
- 64% indiquent que les délais accordés pour établir le parcours de formation pour les jeunes dans les associations sont un trop courts, contre 60% pour les collectivités locales.
- 69% des jeunes vivent la formation comme une opportunité selon les répondants.

Le tutorat et l'accompagnement des jeunes

- 65% des Missions Locales jugent que le tutorat dans les associations peut être assuré par un bénévole
- 64% des répondants estiment que le tutorat ne pose pas de difficultés dans les collectivités locales.
- 59% considèrent que l'accompagnement ne semble pas présenter de difficultés particulières.

Les difficultés rencontrées et vos suggestions

- 72% des Missions Locales pensent que les emplois d'avenir répondent aux attentes de nombreux jeunes
- 58% considèrent qu'ils sont, pour les collectivités locales, une contribution à l'effort national pour l'emploi et l'insertion des jeunes et 46% pensent que c'est une opportunité pour les associations
- Même si 25 % des répondants indiquent que le dispositif nécessite des aménagements, concernant l'application au secteur associatif.
- Plus de 200 personnes ont des suggestions à faire pour une plus grande efficacité du dispositif, dont à 50% d'entre elles, un assouplissement des conditions d'éligibilité. Elles portent presque toujours sur l'accès aux emplois d'avenir pour les jeunes de niveau Bac, parfois poussé par certains au niveau bac +3. Cette revendication passe par la suppression du zonage (ZUS ou ZRR) pour certains, et par l'établissement d'une grille de demande de dérogations.
- Des simplifications administratives sont ensuite souhaitées.

* plusieurs réponses possibles

●● Actu Partenaires

Rappel : invitation au séminaire DGEFP - "Appui au recrutement & Médiations pour l'emploi" - 24 octobre 2013

La Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) a le plaisir de vous inviter au séminaire "Appui au recrutement & Médiations pour l'emploi", qui se tiendra le 24 octobre 2013 à la Préfecture de Paris et d'Île-de-France

Le séminaire propose de mettre en débat les stratégies dites de "médiation active" que le Plan pluriannuel contre la pauvreté invite à déployer pour prendre en compte les difficultés d'accès à l'emploi de certains publics.

La mise en œuvre de telles stratégies amène notamment à repenser la façon dont un tiers peut s'engager dans les processus d'embauche.

- **Comment faire émerger les besoins réels d'un employeur potentiel ?**
- **Quel parti tirer de ce processus d'objectivation pour valoriser conjointement les capacités d'un individu à occuper l'emploi ?**

- **En quoi ces stratégies nécessitent-elles de faire évoluer nos conceptions et nos pratiques d'accompagnement ?**

Organisé en sessions plénières autour de quatre tables rondes, le séminaire s'appuie sur l'expérience et les savoirs des acteurs de terrain : intermédiaires du marché du travail, acteurs du champ de la formation ou de l'appui-conseil, structures d'insertion par l'activité économique.

Le nombre de places étant limité, nous vous conseillons de vous inscrire rapidement en cliquant [ici](#)

Vous trouverez sur le site d'inscription le programme et les informations pratiques relatives à cette rencontre.

Cliquer [ici](#)
pour contacter
l'équipe d'orga-
nisation

**La 7^{ème} édition du concours "Je filme le métier qui me plaît" est officiellement lancée !**

Afin de sensibiliser les jeunes sur les différentes représentations des métiers et de l'entreprise, le concours "Je filme le métier qui me plaît" propose aux collèges, lycées, CFA, universités, missions locales et structures d'insertion, sous l'égide d'un adulte référent, porteur du projet pédagogique, de restituer leur découverte d'un métier, ou d'une organisation/entreprise à travers ses métiers, sous forme d'une vidéo de 3 minutes.

Soutenu par le Ministère de l'Éducation Nationale, le site lecanaldesmetiers.tv, organise pour la 7^{ème} année consécutive, cet événement pédagogique qui favorise de manière dynamique une démarche active de découverte des métiers au travers de la création de supports numériques.

Tous les métiers peuvent être filmés, les candidats sont cependant incités à choisir un thème à partir des appels à projets qui concernent notamment des métiers d'avenir ou à découvrir :

- Hôtellerie-Restauration
- En avant l'industrie
- Les métiers de l'alimentaire, avec plaisir !
- Ma petite entreprise
- Science et technique au féminin
- Les technologies communicantes dans les métiers
- Aventure en haute technologie et nouveaux métiers
- Métiers de l'économie sociale et solidaire, à la rencontre des autres
- Halte aux idées reçues
- L'apprentissage, la voie magique

Dates clés :

- 11 janvier 2014 au plus tard : réception des candidatures (réponses à appels à projets)
- 22 mars 2014 au plus tard : réception des films
- le 20 mai 2014 au Grand Rex à Paris : remise des prix

Découvrez le concours sur : jefilmelemetierquimeplait.tv

Contact : Anne Fournier 01.44.71.36.30

afournier@euro-france-association.fr

Zoom sur l'opération "Je filme le métier qui me plaît"

La participation des enseignants et des élèves augmente en moyenne de 50% par an depuis 2007. Pour l'année scolaire 2012/2013, les chiffres :

- plus de 800 établissements participants répartis sur l'ensemble des 30 académies
- 22 000 élèves et plus de 2100 enseignants candidats
- 318 vidéos ont été retenues en sélection officielle
- 234 métiers différents ont été filmés



●● Du côté des Missions Locales

"Chantier Nature" à la Mission Locale de Cosne-sur-Loire

Pour la première fois des jeunes accompagnés par la Mission Locale de Cosne-sur-Loire, située en Bourgogne nivernaise, ont découvert la nature autrement, à travers une opération de sensibilisation à l'environnement, menée par le Conseil Général.

Du 30 septembre au 4 octobre dernier, le site des Brocs (125 hectares classés espaces naturels sensibles) situé à La Celle-sur-Loire a vu son équilibre écologique préservé grâce à 7 jeunes de la Mission Locale de Cosne-sur-Loire.

Une collaboration entre le Conseil général de la Nièvre et la Mission Locale

Dans le cadre de sa politique des espaces naturels, le Conseil général de la Nièvre expérimente depuis 4 ans la réalisation de "chantiers nature" (du nom de l'opération) sur les sites dont il a la gestion, dont Les Brocs.

"Depuis deux ans, le Conseil travaille avec les Missions Locales sur cette action d'une semaine qui ne concernait que des jeunes du Nord-Pas-de-Calais venus pour découvrir un autre environnement. Au début de cet été, nous avons été sollicités par Fabrice Alric, chef du service Espaces naturels sensibles au Conseil général. La pédagogie qui était au coeur du projet, permettant ainsi aux jeunes d'être sensibilisés à l'originalité du patrimoine naturel nivernais et à ses enjeux de préservation, nous a convaincus" explique Sévérine Oléon, conseillère à la Mission Locale.

Notons que les jeunes ont pu bénéficier du savoir-faire de la Régie de territoire "Récolte" grâce à la présence de Nathalie Montgillard, l'animatrice qui a prodigué de bons conseils pour effectuer un travail efficace.

Des jeunes motivés et présents

"L'objectif de cette mission était triple : créer du lien, permettre de regarder leur environnement sous un angle différent et peut-être faire naître des "vocations" pour travailler dans le secteur de la nature et des espaces verts. Tous volontaires, les jeunes positionnés avaient une appétence particulière pour ce type d'action" détaille Sévérine Oléon. Et si les dates choisies n'ont pas permis aux 10 jeunes initialement prévus d'être tous présents (vendanges oblige), ceux qui ont répondu à l'appel ne se sont pas désistés et étaient plus que motivés.

Outillés et gantés, les garçons (la seule jeune fille qui s'était inscrite n'a pas pu rejoindre le groupe) ont coupé des quantités d'arbustes et de petites arbres sur des pelouses en friches. *"Personnellement, je n'ai jamais fait ça. C'est un projet qui sent bon la nature. C'est bien aussi de mettre l'accent sur l'environnement"*, témoigne Aurélien, 19 ans. Pour Jean-Christophe, 20 ans, le plus apporté est très net : *"Pour le moment, je ne travaille pas. Je cherche justement un emploi dans les milieux naturels. Alors, ça tombe bien. Rien ne dit que je trouverai chaussure à mon pied à la fin de la mission, mais ce sera une expérience supplémentaire sur mon CV"*

De futurs débouchés ?

"Il est bien entendu trop tôt pour tirer des conclusions mais le bilan à chaud est très positif. Les participants ont tous été très contents de leur semaine. Nous verrons par la suite si nous pouvons avancer sur leur projet professionnel grâce à cette action. En tout cas, un véritable lien s'est tissé entre eux !" conclut Sévérine Oléon.

Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques.

En France, le réseau Natura 2000 comprend 1753 sites.



●● L'UNML vous représente

Représentation du réseau

14 octobre

Comité orientation du débat public "jeunes et solidarité en santé"
Rencontre avec AVE

Rendez-vous avec la plateforme de décrochage scolaire - Ministère de l'éducation Nationale

15 octobre

Rendez-vous avec la Fondation Alpha Omega
Groupe de travail Agence du Service Civique
Étude Emplois d'avenir - DARES

16 octobre

Réunion sur jeunes issus du supérieur

●● Offre d'emploi

Disponible ici

Mission Locale Innovam

Assistant informatique et multimédia
H/F - CDD

Envoyer votre candidature à Karine Rollot,
Directrice de la Mission Locale Innovam
1 rue de la gare - 94230 Cachan
k.rollot@novam.reseau-idf.org